



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-127713>

Département(s) de publication : **45**

Annonce n° **25-127713**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-76032

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Malesherbois

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005725500230

Ville : Le Malesherbois

Code postal : 45330

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 45

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de reprise de 62 concessions funéraires sur deux cimetières communaux de la ville du Malesherbois

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215400

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique pour 36 mois, avec un seuil maximal de 105 000 euro(s) HT

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date d'attribution : 29/10/25 Marché n° : 25p05t Gest Cim, 3 Rue Pasteur, 62590 Oignies Montant Ht :

105 000,00 Euros Renseignements complémentaires : Procédure de recours instance chargée du

recours : Greffe du Tribunal administratif d'Orléans - 28 rue de la Bretonnerie - 45057 Orleans Tél :

0238775900 courriel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr> Référé

pré contractuel (article L551-1 du code de justice administrative). Recours de plein contentieux dans

un délai de 2 mois à compter de la mesure de publicité. Référé contractuel dans un délai de 31 jours à

compter de l'avis d'attribution au Joue sauf si référé pré contractuel, porté à 6 mois sans avis

d'attribution

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2025